Votre bulletin d'adhésion 2018, ainsi que les chèques, mandat de prélèvement, sont à renvoyer à :

PURPAN alumni

Association des Ingénieurs de PURPAN
75 voie du TOEC
31076 Toulouse cedex 3

N'oubliez pas que vous pouvez également cotiser en ligne depuis votre espace personnel* sur le site de l'association :

www.purpanalumni.org

La cotisation en ligne permet un accès immédiat aux offres d'emploi du site Emploi Ingénia

www.ingenia-asso.fr





Véronique SUARD - Tél. 05 61 15 30 50 - E-Mail : contact@purpanalumni.org

BULLETIN D'ADHESION 2018



Montant de la cotisation

Individuel :	75 €
Couple de Purpanais :	110 €
Nom. Prénom. Promo du c	nioint :

Chercheur d'emploi : 35 €
Futurs diplômés promo 97 : 15 €
Cotisation « Premium » : 200 €

Cotisation « Bienfaiteur » : Montant libre

■ Offre « Retraité » : 50 €

ADHESION 2018					
NOM, Prénom, Promotion					
Adresse					
S'acquitte de son adhésion 2018 pour €					
Fait le Signature :					

Modes de règlement

Cotisation par paiement sécurisé en ligne

Paiement sécurisé par carte bancaire depuis votre espace personnel sur le site de PURPAN alumni : www.purpanalumni.org

Cotisation par chèque bancaire

En envoyant un chèque bancaire du montant de votre cotisation à l'ordre de « PURPAN alumni ».

Cotisation par prélèvement automatique (pour les nouveaux adhérents)

En renvoyant le mandat de prélèvement ci-après à PURPAN Alumni - Association des Ingénieurs de PURPAN, <u>accompagné obligatoirement d'un RIB</u>. Le prélèvement sera effectué en mai.

Cotisation par virement bancaire

Sur le compte Crédit Agricole, Ingénieurs de PURPAN Association Syndicale, en précisant dans le libellé du virement votre *Nom* et votre *Promotion* :

Établissement	Guichet	Compte	Clé RIB
13106	00500	10064053151	76
BIC (swift Bank Identification Code)		AGRIFRPP831	
IBAN (International Bank Account Number)		FR76 1310 6005 0010 0640 5315 176	

^{*} Si vous n'avez pas de code personnel pour accéder à votre espace ou si vous l'avez oublié, n'hésitez pas à contacter l'animatrice de l'Association :